



# BULLETIN

## TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

### À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA AIR CANADA - AÉROPORTS / CARGO

#### ÉLIMINATION DES POSTES DE CHEF PRÉPOSÉ (BAGAGES EN CORRESPONDANCE) / CHEF PRÉPOSÉ (SERVICES SANITAIRES ET RAVITAILLEMENT EN EAU) À YYZ, YUL, YYC ET YVR

Chers confrères,  
chères consœurs,

Le District des transports 140 a rencontré la compagnie à Toronto le 4 juin 2013 devant l'arbitre en chef, Martin Teplitsky. Le syndicat a déposé un grief contre la position d'Air Canada concernant l'élimination des postes de chef préposé (bagages en correspondance) à Toronto, Montréal, Calgary et Vancouver. La compagnie prétend que ces postes ne sont plus requis en raison des changements technologiques qu'elle est en train d'apporter.

Air Canada a également informé le syndicat et l'arbitre qu'elle éliminait de plus les postes de chef préposé (Services sanitaires et ravitaillement en eau) de Toronto pour les mêmes raisons.

Le syndicat a fait valoir que ce n'était pas un cas de changements technologiques, mais en fait un mouvement du travail vers des postes de direction. Le syndicat a également déclaré que la compagnie n'a respecté aucune des clauses, pas plus que les délais de la convention collective en vertu de l'article 20.20 (Changements technologiques).

Ci-attaché la décision de l'arbitre en chef Teplitsky sur cette question qui stipule, pour paraphraser, que la compagnie ne s'est pas conformée à l'article 20.20.03. Par conséquent, la compagnie doit rencontrer le syndicat et établir une proposition détaillée de leurs intentions et de leurs projets pour ces postes, prouvant qu'il s'agit bien de changements technologiques.

Cette rencontre est prévue à Vancouver le 3 juillet 2013. Compte-tenu de ce qui précède, si le syndicat soutient que la compagnie vise le transfert du travail vers la direction, nous allons soumettre le cas à l'arbitre en chef Teplitsky pour trouver une solution.

Nous vous tiendrons informés de cette affaire ainsi que des autres cas en litige, à mesure qu'ils se développeront. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre président général ou votre comité d'atelier.

Syndicalement,

Boyd Richardson  
Président général  
Région du Centre

BR/TD:ej   
(Pièce jointe)

Tony Didoshak  
Président général  
Région de l'Ouest

**BULLETIN NO. 065 – PUBLIÉ LE 28 JUIN 2013**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079  
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252  
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707  
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)